



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JANVIER 2015

(concernant l'exercice 2014)

Il y a 267 adhérents dont 17 nouveaux et 35 n'ont pas renouvelés leur adhésion. Aujourd'hui 136 adhérents sont présents et il y a 44 pouvoirs. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut délibérer. Monsieur Laurent DELRIEU représente l'U.M.S.

1) RAPPORT MORAL 2014

Nous retiendrons de l'année 2014 une stabilité de la randonnée du mercredi avec une moyenne annuelle, comme l'année dernière, de 22 personnes. Le mardi, avec 24 personnes en moyenne, est en augmentation. Le dimanche reste stable avec 11 personnes de moyenne, avec une plus forte participation aux randonnées de 15 km. Le jeudi reste stable avec une moyenne de 33 personnes, mais l'évènement 2014 est la mise en place en septembre de la Marche Nordique, conjointement avec les Clubs de Brie-Comte-Robert et Servon, le mardi sous la direction de ses Clubs et le samedi de notre Club « Sentiers Nature », Mireille HUSSER et Eric HERNANDEZ sont les animateurs formés à cette discipline.

Les séjours continuent de faire le plein. Il y a eu dans l'ordre chronologique :

- Le séjour à la neige organisé comme chaque année par notre trésorier Jean Louis GENDRON. En 2014 il s'est déroulé à MONCHAVIN-la-PLAGNE (Alpes) du 15 au 22 mars ou chaque participant a pu pratiquer la discipline de son choix. 32 personnes étaient présentes
- Le séjour au mois de mai dans la presqu'île de Giens, organisé par Claude RIVET du 10 au 17 mai, 62 personnes étaient présentes. Beau temps de rigueur
- Le séjour en juin à Calvi (CORSE) organisé par Jean Louis GENDRON du 31 mai au 7 juin ou 41 personnes ont pu profiter de ces paysages somptueux.
- Le séjour de septembre dans le Jura du 6 au 13 septembre organisé par Camille MONBET ou 62 personnes ont profités du soleil au rendez-vous.
- Les 3 jours d'octobre, cette année, ont été organisés par nos amis randonneurs Allemands. Dans le cadre des 30 ans de jumelage, 24 personnes présentes ont pu découvrir cette région viticole, visiter une exposition, 2 châteaux, le musée Porsche et participer à une randonnée dont les arrêts dégustation étaient plus nombreux que les kilomètres effectués.
- Nous avons eu également des journées spéciales :
- Le mardi 4 mars randonnée et repas à YEBLES (Domaine de la Pierre Blanche) organisé par Jean Claude SAUREL – 50 personnes présentes
- Le mercredi 18 juin, visite du musée Hôpital de Château-Thierry le matin et randonnée l'après-midi avec le Club de la ville, organisatrice Bernadette FIEVET

- Le dimanche 23 novembre, repas de fin d'année exceptionnel, pour fêter les 30 ans de notre Club au Château de la Grande Romaine. 131 personnes dont Madame CATALDI Présidente de l'U.M.S. ont pu s'amuser et danser au son de notre accordéoniste Corinne ROUSSELET.

Je voudrais remercier notre trésorier, notre secrétaire et le comité qui donnent de leur temps et tous ceux qui participent à la convivialité et la joie de vivre de notre Club.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité.

2) RAPPORT FINANCIER

Présentation du rapport et apport d'explications sur chacun des postes de dépenses et de recettes.

Résultat positif à 2531 euros.

Présentation du Budget Prévisionnel de 13900 euros pour 2015.

Question posée par un adhérent : Pourquoi ne voit-on pas apparaître dans la colonne recettes, les chèques que nous remettons pour le repas de fin d'année ?

Réponse : L'état des recettes et dépenses présenté est élaboré à partir des soldes débit et crédit de la balance de fin d'exercice (fin août 2014). Les montants des chèques concernant les repas apparaissent dans la colonne cumul crédit, ligne réception de la balance (montant 3890 €). Ils viennent en déduction des dépenses de la colonne cumul débit et donc n'apparaissent pas dans la colonne cumul crédit.

Seul subsiste le résiduel de dépenses dans la colonne débit.

Ci-joint copie de la balance de fin août 2014 pour étayer ces explications.

Le Rapport Financier et le Budget sont adoptés à l'unanimité.

3) ELECTION DU BUREAU

Claude RIVET ne se représente pas au Bureau. Christiane GUILLETAT qui a pris la responsabilité de correspondant Tourisme pour les séjours se présente.

Se présentent pour le Bureau : Alain BASTIDE, Danielle BANEGE, Christiane GUILLETAT, Jean Louis GENDRON, Michelle HAMM, Hervé MOUGENOT, Jean Pierre RHACHIDE, Pierre RIDEY, Jean Claude SAUREL

Le Bureau est élu à l'unanimité.

Fonctions occupées :

Alain BASTIDE : Président

Jean Claude SAUREL : Vice Président

Jean Louis GENDRON : Trésorier

Michelle HAMM : Trésorière adjointe

Danielle BANEGE : Secrétaire et gestionnaire des adhésions et des licences

Christiane GUILLETAT : Correspondante Tourisme

Hervé MOUGENOT : Conseiller

Jean Pierre RHACHIDE : Conseiller

Pierre RIDEY : Conseiller

4) **PROGRAMME 2015 :**

Séjours :

- A la neige du 14 au 21 mars à MONTCHAVIN-la-PLAGNE (Alpes) organisé par Jean Louis GENDRON
- Séjour du 16 au 23 mai au TERROU (Lot) organisé par Hervé MOUGENOT
- Séjour du 6 au 13 juin à MUR de BRETAGNE (Côtes d'Armor) organisé par Nicolas LE HIR
- Séjour du 5 au 12 septembre à SALIES de BERN (Pyrénées Atlantique) organisé par René FRANZOSI
- 3 jours du 29 septembre au 1^{er} octobre à GAILLEFONTAINE (Seine Maritime)
- Le dimanche 26 avril sortie car dans la Somme
- Le dimanche 29 novembre, repas de fin d'année au Château de la Grande Romaine

5) **PREVISIONS 2016 :**

- En mars séjour neige (lieu à définir) organisé par Jean Louis GENDRON
- En mai, séjour dans la Drome Provençale organisé par Jean Claude LE JAOUEN
- En juin, séjour en Alsace organisé par Mireille HUSSER
- En septembre, séjour à Annecy organisé par Jean Claude SAUREL
- 3 jours en octobre organisé par Alain BASTIDE

6) **QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :**

1 - Covoiturage :

Suite à une étude menée par le bureau et le comité des animateurs, il est proposé à l'Assemblée Générale les dispositions suivantes :

- Mise en place sur le calendrier trimestriel des randonnées d'une colonne tarif indiquant à l'avance l'indemnité à payer, pour l'aller et retour depuis la salle Jacques Brel, en fonction du lieu de départ de la randonnée
- Le tarif sera arrondi à l'euro inférieur ou supérieur selon qu'il dépasse ou non les 50 centimes intermédiaires
- Le tarif sera compris entre 1 euro minimum et 7 euros maximum non compris les péages éventuels d'autoroute
- La distance du lieu de départ de la randonnée et le tarif qui en découle seront fournis par l'animateur lors de chaque réunion d'élaboration du calendrier

Ces dispositions, mises à l'essai jusqu'à la prochaine A.G. et applicables à partir du calendrier 2^{ème} trimestre 2015, sont adoptées par l'Assemblée Générale à l'unanimité

2 - Marche Nordique :

Eric HERNANDEZ fait le point des marches nordiques animées le samedi matin, conjointement avec Mireille HUSSER.

Un troisième animateur (Alain BENHAIM) est en cours de formation pour renforcer l'équipe.

3 - Gestion des adhésions, licences et renouvellement des cotisations :

Notre secrétaire Danielle BANEGE a accepté de prendre en charge cette gestion à compter du prochain exercice (1^{er} septembre 2015). Jean Louis GENDRON indique que la cotisation et le

droit d'entrée au Club n'augmenteront pas pour la prochaine saison (cotisation de base à 35 euros depuis 2010). Cependant le montant de la licence devant passer à 25 € (+ 3 euros), il pourra s'avérer nécessaire de réactualiser le montant de la cotisation pour l'exercice 2017.

4 - Tee-shirts pour les adhérents :

Compte tenu des résultats comptables bénéficiaires et pour marquer les 30 ans du Club, un tee-shirt avec logo « U.M.S. Randonnée Pédestre » sera offert à chaque adhérent ayant indiqué sa taille.

5 - Site internet U.M.S. :

Notre adhérent Christian CAYREL a entrepris un travail de clarification, mise en forme, harmonisation du site internet U.M.S. et des sections qui y sont rattachées. N'hésitez pas à le consulter : www.umspc.com

Autres sites importants pour notre activité :

Site de la fédération : www.ffrandonnee.fr

Site du Coderando 77 : <http://seine-et-marne.ffrandonnee.fr>

6 - Certificats médicaux :

Il est rappelé la nécessité de fournir un certificat médical pour la saison en cours.

L'Assemblée Générale est close à 16h 00.